

Nantes, le 3 septembre 2019

## Lutte contre les violences conjugales

## La Région est pleinement engagée

Laurence GARNIER, Vice-Présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture et des solidarités, dénonce les polémiques politiciennes de la gauche régionale sur le sujet prioritaire de la lutte contre les violences conjugales.

« Le sujet des violences faites aux femmes est une priorité qui doit tous nous rassembler, bien audelà des clivages partisans. En essayant une nouvelle fois de lancer une polémique politicienne sur un sujet aussi grave et sérieux, les élus du groupe socialiste se décrédibilisent. Nos concitoyens méritent beaucoup mieux.

Car opposer les uns aux autres nous détourne du seul véritable enjeu qui vaille en la matière : celui d'agir collectivement pour mettre fin à ces violences insupportables et pour sauver des vies.

C'est pourquoi la Région est pleinement engagée dans cette lutte, aux côtés de l'Etat et de tous les acteurs mobilisés.

Car en la matière, nous avons besoin de plus de prévention et d'actions concrètes. Ainsi, le budget dédié par la Région à l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux violences faites aux femmes a doublé depuis 2017. Dès notre arrivée, nous avons renforcé la politique régionale afin d'accompagner davantage de projets qui permettent de lutter concrètement contre ces violences :

- Avec le soutien aux têtes de réseau comme l'URSF pour 35 000 € par an pour l'animation d'un observatoire régional des violences faites aux femmes, une spécificité ligérienne, et les CIDFF (Centres d'information des droits des femmes et des familles) que nous accompagnons à hauteur de 100 000€.
- Depuis 2017, nous allons également plus loin **en accompagnant des initiatives locales portées par des collectivités ou des associations**. Par exemple, l'association Resonantes que nous avons soutenu et accompagné pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des jeunes lycéens. Nous avons également été la première région en France à accompagner une telle structure dans le déploiement d'une application et d'un bracelet d'alerte connecté qui permet d'aider les femmes victimes de violence.
- Depuis 2017, la Région soutien l'URSF, le Planning familial, les CIDFF sur un programme, lutte contre les violences et sensibilisation dans les établissements, notamment les IFAS et les IFSI. C'est 32 000 € qui viennent abonder ce programme qui, années après années, rencontrent un succès auprès des centres de formation.
- Nous avons été à l'origine d'un projet de maillage territorial, jamais réalisé en France, ayant pour objectif de réunir sur un territoire très local, l'ensemble des acteurs qui travaillent de près ou de loin dans le domaine de la santé et de la sécurité pour les former à la détection des violences, afin d'offrir aux femmes en difficultés des points d'écoute et



d'accompagnement, notamment juridique. Les CIDFF ont mis en œuvre ce projet en lien avec le Conseil régional sur les communes de Brûlon(72) et St Gilles-Croix-de-vie(85)

- L'égalité hommes-femmes est par ailleurs un enjeu transversal dans l'ensemble de nos politiques régionales :
  - Le Plan de Bataille pour l'Emploi qui permet de lever des freins d'accès à l'emploi féminin,
  - Le Pacte Educatif Régional avec des actions éducatives et des Ambassadeurs du civisme qui permettent d'améliorer la lutte contre le harcèlement,
  - Les formations avec le doublement du soutien au programme « violence sexisme » à destination des étudiants des IFAS (Instituts de formation d'aides-soignants) qui leur permet de mieux détecter les situations de violence (34 000€,
  - Le Plan d'orientation tout au long de la vie avec des actions visant à renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'orientation professionnelle.

Mais face au scandale des violences conjugales, il faut également plus de protections de la part de l'Etat. C'est pourquoi, nous attendons du Grenelle des violences conjugales qui s'ouvre aujourd'hui qu'il débouche sur des décisions concrètes qui permettront de renforcer la prévention mais également la protection des femmes victimes de telles violences de la part de leurs conjoints (Par exemple, la réduction du délai de mise en place des ordonnances de protection des femmes victimes de violences conjugales).

Face à l'inacceptable, nous n'avons pas le droit de nous taire. Notre responsabilité collective est de tout mettre en œuvre pour que demain, des femmes ne meurent plus, en France, sous les coups de leurs conjoints! »

Laurence Garnier Vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture

## **CONTACT PRESSE**

Gwenola Cariou Huet: gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92

